VILLE DE LORIENT

Collecte des ordures ménagères : rattrapage des jours fériés

23/04/2024

Le ramassage des bacs ne se fait pas les jours fériés mais un rattrapage est organisé le samedi le plus proche.

Ce qu’il faut retenir :

- si le jour férié est un lundi ou un mardi, la collecte aura lieu le samedi précédent
- si le jour férié est un mercredi, jeudi ou vendredi, elle s’effectuera le samedi suivant

Prochaines dates de rattrapage :

Modification exceptionnelle de la règle pour les rattrapages des 1er et 8 mai

- Mercredi 1er mai (Fête du travail) --> collecte le samedi 27 avril
- Mercredi 8 mai (Victoire 1945) --> collecte le samedi 4 mai

La règle habituelle qui s’applique aux jours fériés suivants :

- Jeudi 9 mai (Ascension) --> collecte le samedi 11 mai
- Lundi 20 mai (Pentecôte) --> collecte le samedi 18 mai

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte, l’horaire de passage du camion étant susceptible de varier. La poignée doit être tournée vers la route. Ils doivent être rentrés dès que possible et ne doivent pas être laissés au bord de la route en dehors du jour de collecte. L’usage de tout autre équipement que les bacs fournis par Lorient Agglomération est interdit.
Pour plus d'informations sur le tri, la collecte, les bacs, etc, appeler le numéro vert 0800 100 601 ou consulter le site de Lorient Agglomération

Contact

- *Map* Mairie de Lorient
  2 Boulevard Leclerc
  CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* contact@lorient.bzh

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, cliquez ici

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15
Le samedi de 9h à 12h, état civil uniquement

Nous écrire

Lorient Mag : accès au kiosque

L'appli Lorient et moi : les liens de téléchargement

Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

DSIL

>> Infrastructure serveur performante et sécurisée

>> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)

VILLE DE LORIENT

la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **417 500 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA RÉPONSE DE L'UNION À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Région BRETAGNE

L'Europe s'engage en Bretagne / *Avec le Fonds européen de développement régional*

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen de développement régional

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- Rainbow
- Support
- Accessibilité
- Plan du site
- Données personnelles
- Mentions légales
- Formulaire de contact

- *Imprimer*
- *PDF*
- *Partager*
  FacebookTwitterAddthis

Retour en haut